

Question 1 : Un local se libère en bas de chez moi, que dois-je faire ?

Depuis 2004, l'ASQP et la SEMAEST assurent conjointement une veille sur les cessions et acquisitions de locaux commerciaux et leur transformation dans le secteur Sedaine-Popincourt.

Si vous constatez qu'un local va se libérer prochainement (fin de bail, fermeture, etc.), merci de contacter la SEMAEST directement à l'adresse suivante :

Monsieur Jean Paul Albertini
Directeur Général de la Semaest
7 avenue de la République
75011 Paris

Dans le courrier, n'oubliez pas d'indiquer tous les renseignements nécessaires (adresse exacte du local, N° de tél à contacter,...) qui permettront à la SEMAEST d'identifier le local en question.

Merci d'envoyer une copie à l'ASQP qui pourra répertorier les démarches des habitants et, le cas échéant, s'assurer des suites données à vos courriers : asqp@laposte.net ou ASQP - 42 Rue Bréguet 75011 Paris)

D'autre part, l'ASQP a mis en place un groupe de travail 'Veille économique'. Ce groupe de travail assure une veille sur le quartier et réfléchit à une meilleure coordination des actions. Si vous souhaitez participer à ce groupe, rendez-vous dans la rubrique ***Diversification du Quartier***.

>>> En savoir plus : http://www.semaest.fr/semaest/www/cmsMng.do?ID_RUBRIC=308&ID_PAGE=100 (copier-coller le lien dans votre navigateur)